

Conservatoire de Rouen

Année 2020-2021 - GRILLE TARIFAIRE

Frais de dossier	
- Elèves en cursus horaires aménagés	90€
- Elèves en cursus horaires traditionnels	30€
Droit de partition <i>Sauf pour les élèves danseurs et comédiens</i>	12€
Mise à disposition d'instrument (sous réserve des disponibilités)	
Rouennais	10€/mois
Non rouennais	15€/mois

MONTANT ANNUEL DES TARIFS					
	QF	Elèves en cursus HA, S2TMD Toutes origines géographiques	Elèves en cursus HT		
			Rouennais	Métropolitain	Hors Rouen et Métropole
Tarif A Cursus complet (musique ou danse) en 1^{er} et 2^{ème} cycle	Inférieur à 515	-	60€	700€	
	516 à 625	-	115€		
	625 à 850	-	165€		
	851 à 1150	-	250€		
	1151 à 1600	-	310€		
	1601 à 2309	-	390€		
	Supérieur à 2309	-	480€		
Tarif B Cursus complet (musique ou danse) en 3^{ème} cycle	Inférieur à 515	-	70€	70€	770€
	516 à 625	-	130€	130€	
	625 à 850	-	180€	180€	
	851 à 1150	-	275€	275€	
	1151 à 1600	-	345€	345€	
	1601 à 2309	-	430€	430€	
	Supérieur à 2309	-	530€	530€	
Tarif C Cursus complet (musique, danse ou théâtre) en cycle d'orientation professionnelle (COP)	Inférieur à 515	-	80€	80€	850€
	516 à 625	-	145€	145€	
	625 à 850	-	200€	200€	
	851 à 1150	-	305€	305€	
	1151 à 1600	-	380€	380€	
	1601 à 2309	-	475€	475€	
	Supérieur à 2309	-	585€	585€	
Tarif D Cursus en cycle initial de théâtre Ou discipline supplémentaire en dehors du cursus ou pratique collective seule (orchestre, chœurs, ensembles...)	Inférieur à 515		30€	350€	
	516 à 625		58€		
	625 à 850		83€		
	851 à 1150		125€		
	1151 à 1600		155€		
	1601 à 2309		195€		
	Supérieur à 2309		240€		
Licence d'interprète Master de composition <i>En partenariat avec l'Université de Rouen</i>	Exonération des droits au Conservatoire				

Conditions particulières

- La détermination du quotient familial se fait uniquement sur présentation de justificatif. Sans production de justificatif, les familles se voient appliquer le tarif de la tranche la plus haute.
- Le tarif rouennais ou métropolitain n'est applicable qu'aux seuls élèves justifiant leur domiciliation avant l'édition de la facture des droits annuels. Les élèves métropolitains à partir du 3ème cycle bénéficient d'un tarif spécifique en raison de la participation financière de la Métropole comme soutien aux enseignements des élèves en cycles supérieurs au Conservatoire.
- Le tarif D rouennais s'applique aux auditeurs libres, aux élèves justifiant d'une inscription dans un établissement du réseau DEMR (CRD de Dieppe, Grand et Petit Couronne, Evreux, Le Havre), aux professeurs de l'établissement.
- Une dégressivité de 20% s'applique à partir du 2^{ème} enfant pour les élèves rouennais et/ou en cursus HA et S2TMD

Règlement des droits d'inscription

Les droits d'inscription sont annuels et payables soit en une seule fois pas chèque ou espèces, soit mensuellement par prélèvement automatique.